

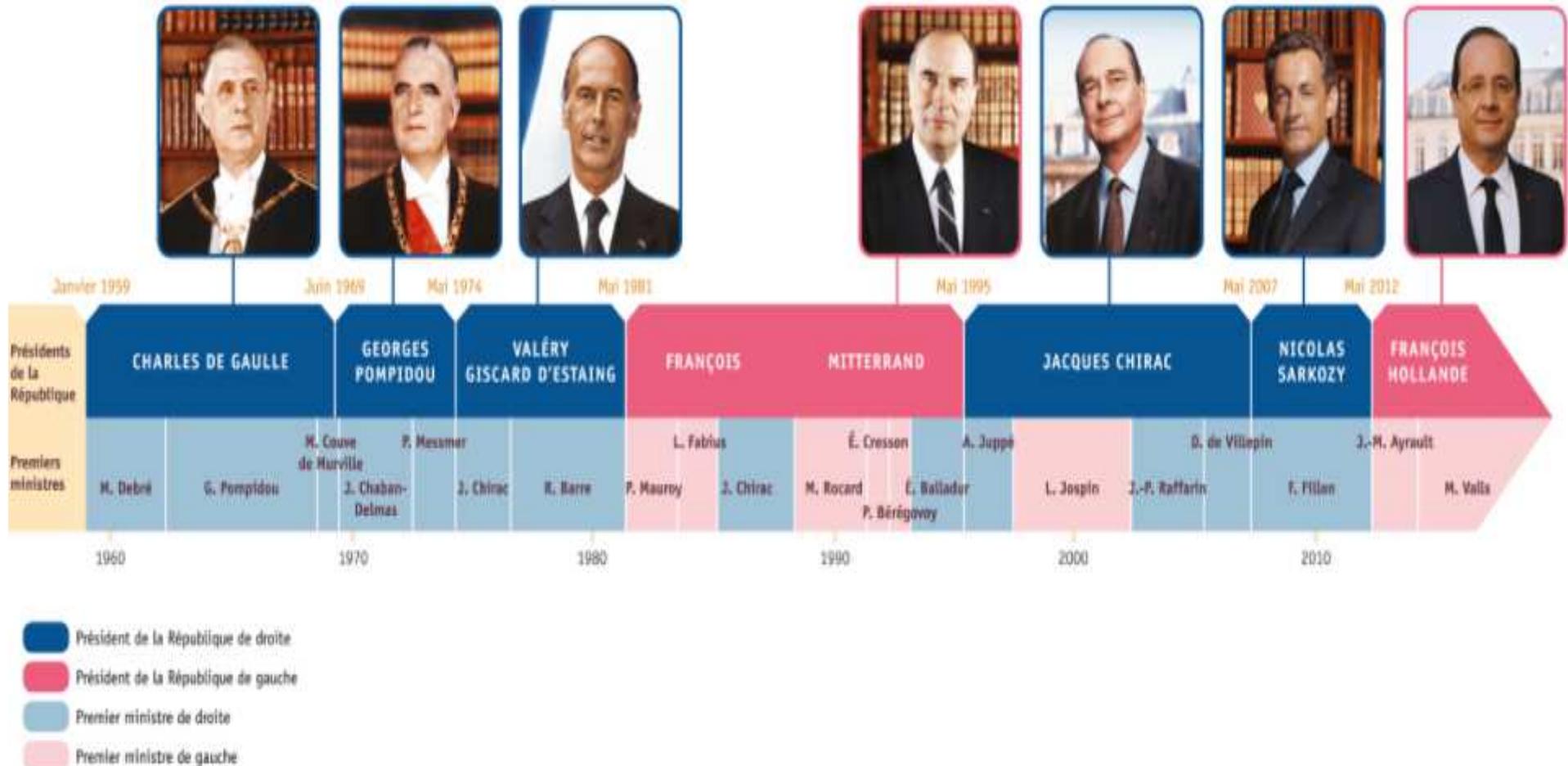
Leçon n° 8 : « La Ve République , de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation »

Intro : En 1958, la IV^e république est en crise. Rappelé au pouvoir, De Gaulle, renouvelle la pratique politique et la fonction présidentielle durant 11 ans et deux mandats mais il décide de démissionner en 1969.

La Ve république survit au départ du général de Gaulle du pouvoir et à sa mort le 9 novembre 1970. La droite est au pouvoir jusqu'en 1981, date à laquelle une première alternance survient. Entre passation de pouvoir droite-gauche et cohabitations, des réformes s'engagent, chaque gouvernement tentant de s'adapter aux évolutions et aux aspirations nouvelles de la société.

Quelles sont les caractéristiques du pouvoir gaullien sous la Ve république et comment la Ve république évolue-t-elle et s'adapte-t-elle après son départ ?

La Ve république 1958-2012



I - De Gaulle : le retour au pouvoir

A - La IV^e république à bout de souffle

Une IVe république instable

Assemblée élue en...	Présidents du Conseil	Appartenance politique	Durée des gouvernements
Novembre 1946 Première Législature	1. Léon BLUM	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	1 mois
	2. Paul RAMADIER	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	10 mois
	3. Robert SCHUMAN	Mouvement républicain populaire (MRP)	8 mois
	4. André MARIE	Radical	1 mois
	5. Robert SCHUMAN	Mouvement républicain populaire (MRP)	2 jours
	6. Henri QUEUILLE	Radical	13 mois
	7. Georges BIDAULT	Mouvement républicain populaire (MRP)	8 mois
	8. Henri QUEUILLE	Radical	2 jours
	9. René PLEVEN	Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)	7 mois ½
	10. Henri QUEUILLE	Radical	4 mois
Juin 1951 Seconde Législature	11. René PLEVEN	Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)	5 mois
	12. Edgar FAURE	Radical	1 mois
	13. Antoine PINAY	Centre national des Indépendants	9 mois ½
	14. René MAYER	Radical	4 mois ½
	15. Joseph LANIEL	Centre national des Indépendants (CNI)	11 mois ½
	16. Pierre MENDÈS France	Radical	7 mois ½
	17. Edgar FAURE	Radical	11 mois
Janvier 1958 Troisième Législature	18. Guy MOLLET	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	16 mois
	19. Maurice BOURGÈS-MAUNOURY	Radical	3 mois ½
	20. Félix GAILLARD	Radical	5 mois
	21. Pierre PFLIMIN	Mouvement républicain populaire (MRP)	15 jours
	Charles de GAULLE investi le 1 ^{er} Juin 1958	a fondé le Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, l'a sabordé en 1953	préside le dernier gouvernement de la Quatrième République

La crise du 13 mai 1958

Direction à NANCY : 5 bis, Avenue Foch
TÉLÉPHONE : 53-40-01 à 53-40-03
Chèques postaux : 355 NANCY

PARIS : 52, Avenue Champs-Élysées
Téléphone : Elysées 86.17 - 86.18

L'EST RÉPUBLICAIN

FONDÉ EN 1889
60^e ANNÉE N° 23.940
Mercredi 14 Mai 1958
PRIX : 20 FRANCS

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE L'EST

MEURTHE-ET-MOSELLE • MEUSE • MOSELLE • VOSGES • HAUTE-MARNE • HAUTE-SAONE • DOUBS • TERRITOIRE DE BELFORT

COUP D'ETAT A ALGER

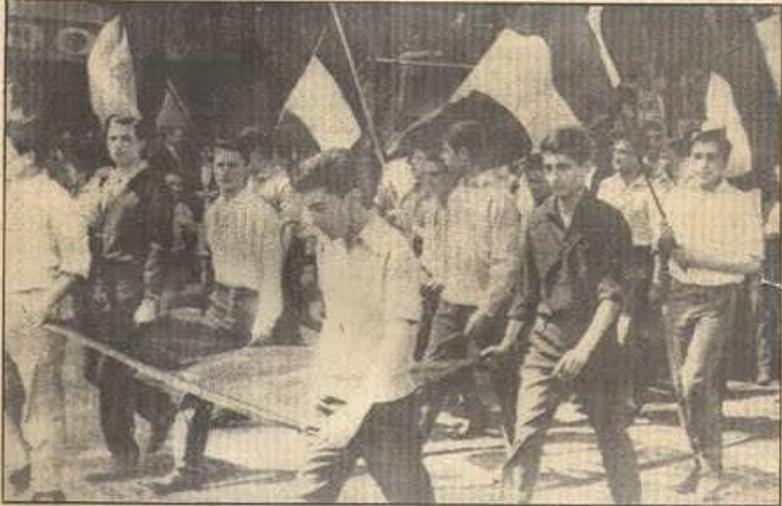
Prenant en main le pouvoir sur place le général MASSU exige la création d'un gouvernement de salut public à Paris

Calme à Oran et à Constantine
Arrestations préventives à Paris



Rupture des relations aériennes
et postales avec l'Algérie

Investiture accordée
à Pflimlin par 274 voix
contre 126
les communistes s'étant abstenus



Brandissant des drapeaux, les manifestants d'Algérie — des jeunes gens pour la plupart — marchent sur le Palais de Gouvernement.

La dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis deux ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis¹, est engagée dans ce processus désastreux.

Naguère, le pays, de ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut.

Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République.

Communiqué de presse du général de Gaulle,
le 15 mai 1958.

Remarque d'un journaliste lors de la conférence de presse du général de Gaulle :

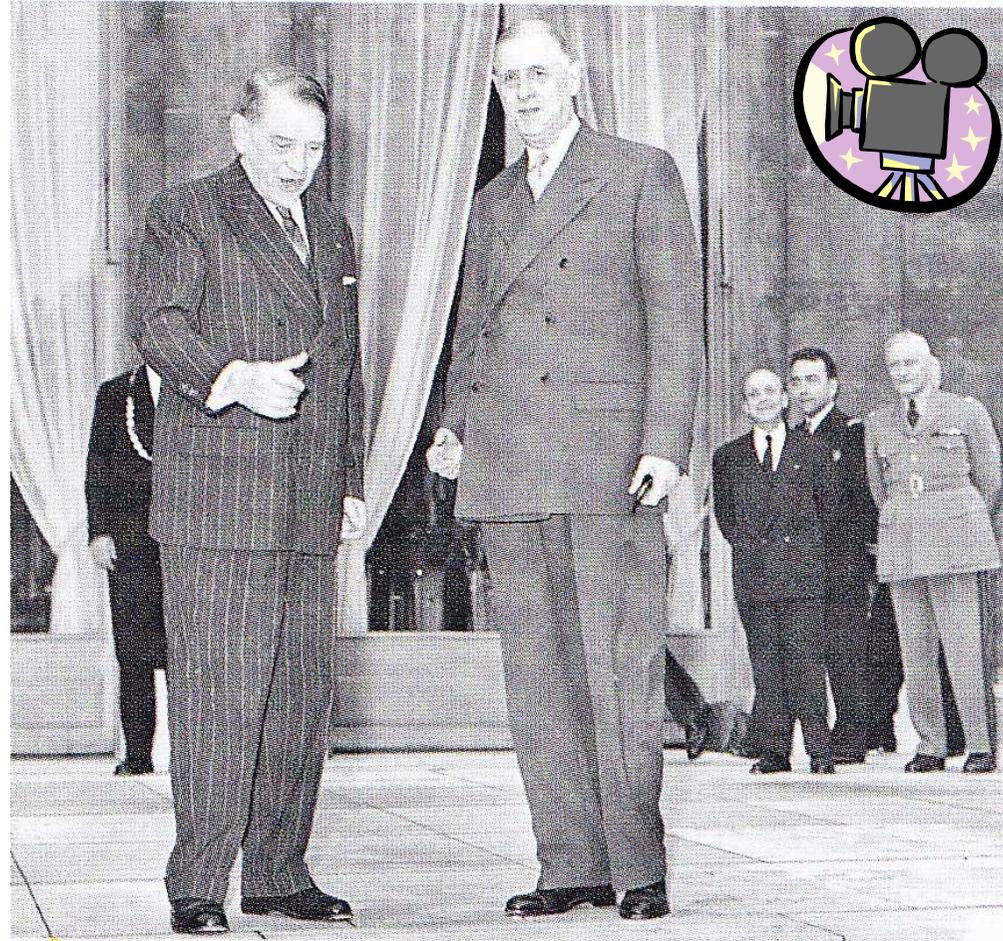
– Certains craignent que, si vous reveniez au pouvoir, vous attentiez aux libertés publiques.

– L'ai-je jamais fait ? Au contraire, je les ai rétablies quand elles avaient disparu. Croit-on qu'à soixante-sept ans je vais commencer une carrière de dictateur ?

Conférence de presse
du 19 mai 1958.

1. Expression utilisée par de Gaulle pour qualifier de manière péjorative le régime parlementaire de la IV^e République, dans lequel l'Assemblée nationale a un pouvoir supérieur au pouvoir exécutif.

De Gaulle rappelé au pouvoir



Le président René Coty et De Gaulle, 31 mai 1958 à l'Élysée.

A - La IV^e république à bout de souffle

Trace : La constitution de la IV^e république avait été adoptée en Octobre 1946 et fut très tôt critiquée par le général De Gaulle (Discours de Bayeux). Les institutions nouvelles ne permirent jamais une véritable stabilité gouvernementale, 24 gouvernements se succédant entre 1947 et 1958, certains démissionnant au bout de quelques jours. Mais la IV^e république fut aussi confrontée à la question de la décolonisation et notamment à la guerre d'Algérie. Après 4 ans d'enlisement, alors qu'aucun gouvernement ne parvient à régler la question et qu'un nouveau président du conseil suspecté de vouloir négocier avec le FLN est nommé (Pierre Pflimlin), les tenants de l'Algérie française soutenus par des généraux s'emparent du siège du gouvernement général à Alger le 13 mai 1958. Dans cette situation de crise, De Gaulle se dit alors prêt à assumer le pouvoir et le président Coty fait appel à lui. Devenu président du conseil le 1^{er} juin, les députés lui donnent le pouvoir de réformer la constitution.

B - Une nouvelle constitution pour la
France

De la IVe à la Ve république

[Désigné par le chef de l'État], je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir. Le gouvernement (...) vous demandera les pleins pouvoirs [pour six mois], afin d'être en mesure d'agir dans les conditions d'efficacité, de rapidité, de responsabilités que les circonstances exigent (...).

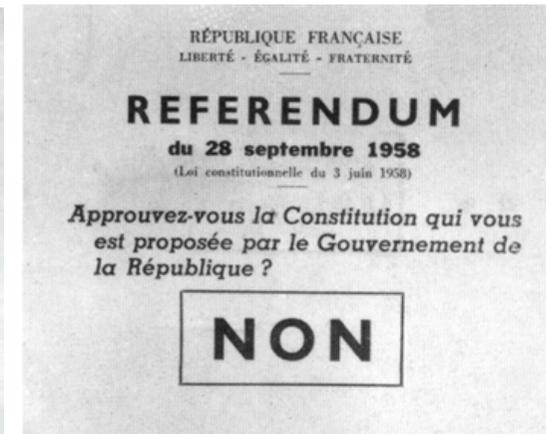
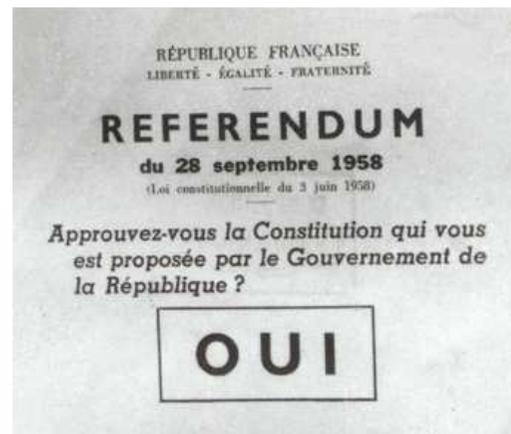
Mais ce ne serait rien de remédier provisoirement, tant bien que mal, à un état de choses désastreux, si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves (...). Le gouvernement que je vais former vous saisira sans délai d'un projet de réforme de l'article 90 de la Constitution, de telle sorte que l'Assemblée donne mandat au gouvernement d'élaborer, puis de proposer au pays, par la voie du référendum, les changements indispensables.

Charles de Gaulle, discours d'investiture à l'Assemblée nationale, 1^{er} juin 1958.

De la révision de la Constitution Article 90

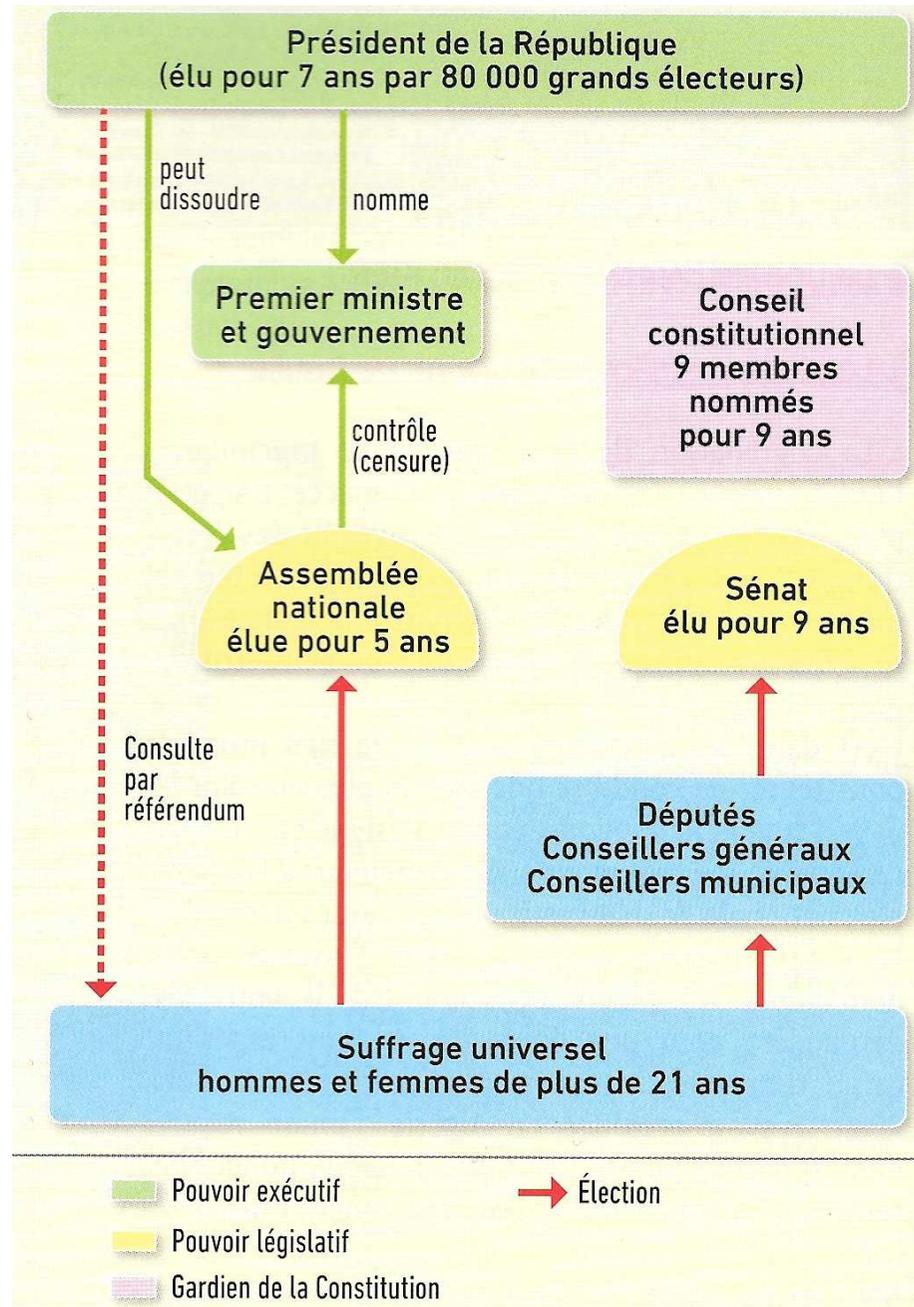
La révision a lieu dans les formes suivantes :
La révision doit être décidée par une résolution adoptée à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Constitution du 27 octobre 1946
<http://www.assemblee-nationale.fr>



Réponse	Pourcentage des suffrages exprimés
Oui	79,26 %
Non	20,74 %

La constitution de la Ve république



B - Une nouvelle constitution pour la France

Trace : Une fois au pouvoir, De Gaulle fait rédiger un projet de constitution par un comité consultatif constitutionnel de 39 membres sous l'autorité de Michel Debré son garde des sceaux. Il est proposé aux français par referendum le 28 septembre 1958, le oui l'emporte avec près de 80% des suffrages exprimés. Un collège électoral élit De Gaulle président de la République le 21 décembre 1958, il est officiellement investi le 8 janvier 1959. La Ve république est née, c'est un régime semi-présidentiel, l'exécutif prime désormais sur le législatif.

II - Le pouvoir gaullien

A - Un pouvoir fort et
personnalisé

Un exécutif fort

Le président, qui, suivant notre Constitution, est l'homme de la Nation, mis en place par elle-même pour répondre de son destin ; le président, qui choisit le Premier ministre, qui le nomme ainsi que les autres membres du gouvernement, (...) le président, qui arrête les décisions prises dans les Conseils, promulgue les lois, négocie et signe les traités, décrète ou non les mesures qui lui sont proposées, est le chef des armées, nomme aux emplois publics. Le président, qui, en cas de péril, doit prendre sur lui de faire tout ce qu'il faut ; le président est évidemment seul à détenir et à déléguer l'autorité de l'État.

Extrait de la conférence de presse du 31 janvier 1964,
Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Plon, 1970.

De Gaulle un communicant



C'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. Voici que la combinaison du micro et de l'écran s'offre à moi au moment même où l'innovation commence son foudroyant développement. Pour être présent partout, c'est là soudain un moyen sans égal (...).

À présent, les téléspectateurs regardent de Gaulle sur l'écran en l'entendant sur les ondes. Pour être fidèle à mon personnage, il me faut m'adresser à eux comme si c'était les yeux dans les yeux, sans papier et sans lunettes.

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau*,
Tome 1, Plon, 1970.

Discours du 23 avril 1961

Referendum du 28 octobre 1962

Objet : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et relatif à l'élection du président de la République au suffrage universel ? »

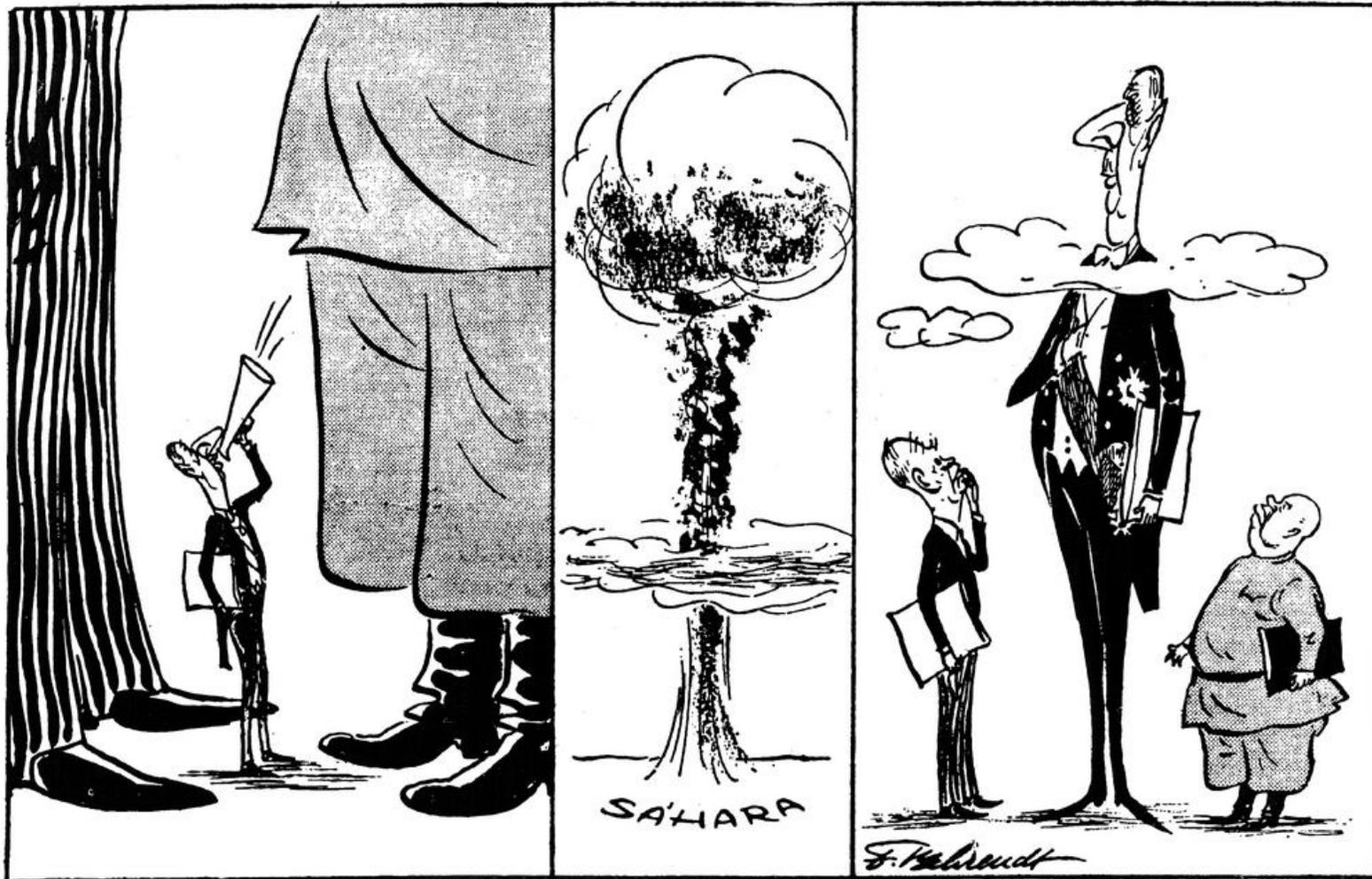
	total	% inscrits	% exprimés	métropole	% exprimés
électeurs	28 185 478			27 582 113	
abstentions	6 490 915	23,03		6 280 297	
votants	21 694 563	76,97		21 301 816	
nuls	569 509	2,02		559 758	
exprimés	21 125 054	74,95		20 742 058	
oui	13 150 516	46,65	62,25	12 809 363	61,75
non	7 974 538	28,29	37,75	7 932 695	38,25

A - Un pouvoir fort et personnalisé

Trace : En choisissant le premier ministre, en promulguant les lois, en étant chef des armées et en ayant un droit de dissolution de l'Assemblée nationale, le président de la République est le personnage central de la Ve république. De Gaulle entend mettre en place un rapport particulier entre le peuple français et son président en multipliant les contacts directs : entre 1958 et 1969 il effectue 81 interventions à la radio et à la télévision et passe rapidement maître dans l'art d'utiliser les médias audiovisuels de l'État pour y expliquer directement ses actions. La pratique régulière du referendum participe de la même logique et c'est par ce biais que l'élection du président de la République au suffrage universel, qui renforce encore son autorité, fut proposée aux français en octobre 1962, lesquels répondirent « oui » à plus de 60%.

B - Pour la grandeur de la France

De Gaulle et l'arme atomique



LE MIRACLE ATOMIQUE
« Auparavant, on m'ignorait. Maintenant... »

Algemeen Handelsblad, Amsterdam

De Gaulle et l'OTAN

Le général de Gaulle expose sa vision des rapports Est-Ouest et du rôle de l'OTAN. Il justifie le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN, marquant l'indépendance nationale de la France dans le contexte de la guerre froide.

« En raison de l'évolution intérieure et extérieure des pays de l'Est, le fait est que l'Occident ne se trouve plus actuellement menacé comme il l'était quand le protectorat américain fut installé en Europe sous le couvert de l'OTAN ; et en même temps que s'éloignent, que s'éloignaient ces alarmes, se réduisait la garantie de sécurité, autant vous le dire, absolue, que donnait à l'Ancien Continent la possession par l'Amérique, et par l'Amérique seule, de l'arme atomique [...]. Car depuis lors, la Russie soviétique s'est dotée d'un armement nucléaire capable de frapper directement les États-Unis [...]. Il faut ajouter que notre pays, devenant de son côté et par ses propres moyens une puissance atomique, est amené à assumer lui-même les responsabilités politiques et stratégiques que cela comporte [...] ».

De Gaulle et la politique extérieure de la France

Par ce discours, de Gaulle critique la guerre du Vietnam (1964-1975), menée par les États-Unis, et se démarque clairement de la politique extérieure américaine.

La France considère que les combats qui ravagent l'Indochine n'apportent par eux-mêmes et eux non plus, aucune issue. Suivant elle, s'il est invraisemblable que l'appareil guerrier américain puisse jamais être anéanti sur place, d'autre part, il n'y a aucune chance pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi d'un étranger venu de l'autre rive du Pacifique, quelles que puissent être ses intentions, et quelle que soit la puissance de ses armes. Bref, si longue et dure que doive être encore l'épreuve, il est certain qu'aux yeux de la France elle n'aura pas de solution militaire. Dès lors et à moins que le monde ne roule vers la catastrophe, seul un règlement politique pourrait rétablir la paix. Comme les conditions de ce règlement sont bien claires et bien connues, on peut encore espérer.

Discours de Charles de Gaulle prononcé à Phnom Penh (Vietnam), 1^{er} septembre 1966

B - Pour la grandeur de la France

Trace : La principale ambition de De Gaulle consiste à redonner à la France le rang international qu'elle a perdu à la faveur notamment des guerres mondiales. Cette politique passe en particulier par la constitution d'un arsenal nucléaire, ainsi le premier essai atomique français a lieu à Reggane dans le Sahara algérien le 13 février 1960. Cette nouvelle technologie lui permet par ailleurs de s'affranchir de la tutelle militaire américaine en quittant le commandement intégré de l'OTAN (1966). Enfin, en matière de politique étrangère, refusant la logique des blocs, il affirme son indépendance vis à vis des deux Grands et critique notamment l'intervention américaine au Vietnam par son discours de Phnom Penh en septembre 1966.

C - L'usure du pouvoir

L'élection présidentielle de 1965

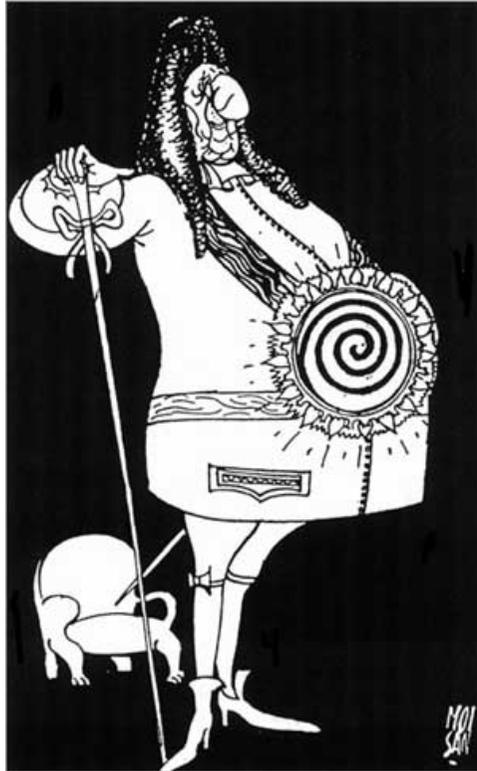
1er tour :

	Suffrages	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	28 910 581	100,0	
Votants	24 502 916	84,7	
Suffrages exprimés	24 254 556	83,9	100,0
Marcel Barbu	279 685	0,9	1,1
Charles de Gaulle	10 828 521	37,6	44,6
Jean Lecanuet	3 777 120	13,0	15,6
Pierre Marilhac	415 017	1,4	1,7
François Mitterrand	7 694 005	26,7	31,7
Jean-Louis Tixier-Vignancour	1 260 208	4,3	5,2

2nd tour :

	Suffrages	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	28 902 704	100,0	
Votants	24 371 647	84,3	
Suffrages exprimés	23 704 434	82,0	100,0
Charles de Gaulle	13 083 699	45,3	55,2
François Mitterrand	10 619 735	36,7	44,8

Les caricatures contre De Gaulle

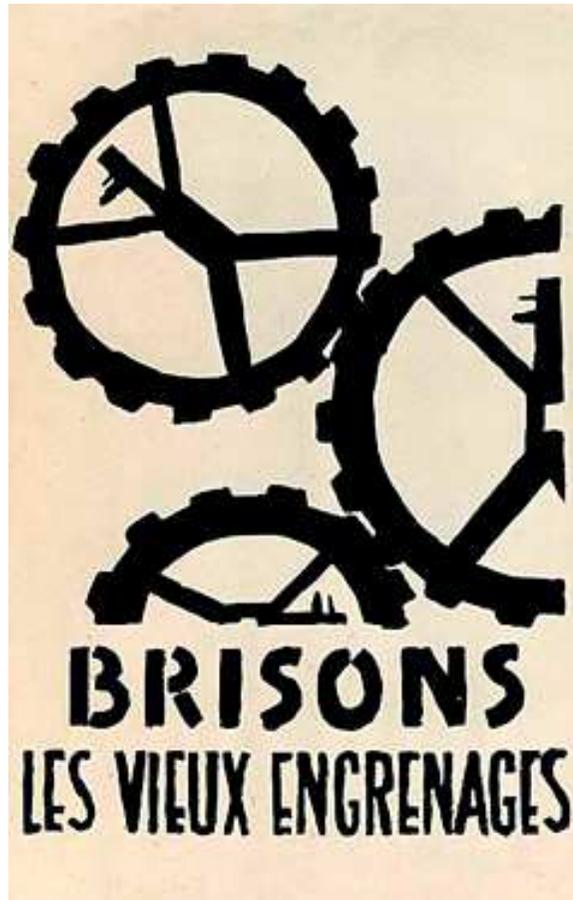


Caricature de Moïse



Dessin d'Effel, 1964

Mai 68



[Vidéo INA](#)



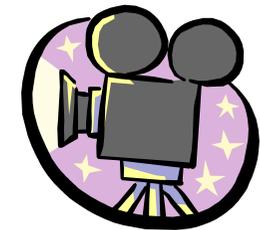
C - L'usure du pouvoir

Trace : A partir de 1965, De Gaulle est confronté à une certaine usure de son pouvoir. Au premier tour des élections présidentielles il est mis en ballottage au premier tour et n'est élu qu'au second tour face à François Mitterrand. Une partie de l'opinion publique critique le caractère personnel et quasi monarchique de son pouvoir. Surtout, en Mai 1968, un mouvement étudiant (débuté en mars) débouche sur une grave crise sociale et politique. Les salariés rejoignent le mouvement, la France est paralysée par une grève générale. Les manifestations, les occupations d'usine et les barricades entraînent des affrontements violents avec les forces de l'ordre. Ce sont toutes les structures de la société qui sont critiquées : l'État, l'entreprise, l'école, l'Eglise... De Gaulle réagit par une dissolution de l'Assemblée nationale, les français sont inquiets des débordements et aux élections législatives de juin, les gaullistes l'emportent gagnant 97 sièges de plus qu'aux élections de 1967 où ils avaient déjà obtenu la majorité.

Le referendum d'avril 1969

Objet : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat ? »

électeurs	Total	% inscrits	% exprimés	Métropole
électeurs	29 392 390			28 655 692
abstentions	5 839 779	19,87		5 562 396
votants	23 552 611	80,13		23 093 296
nuls	643 756	2,19		635 678
exprimés	22 908 855	77,94		22 457 618
oui	10 901 753	37,09	47,59	10 512 469
non	12 007 102	40,85	52,41	11 945 149



C - L'usure du pouvoir

Trace : En avril 1969, De Gaulle soumet au referendum un projet de régionalisation et de réforme concernant le pouvoir du sénat. La veille du scrutin, dans une allocution télévisée, il annonce qu'en cas de vote négatif, il quittera le pouvoir. Or les résultats donnent le « Non » gagnant à plus de 52%. Face à cet échec, De Gaulle se sentant désavoué démissionne.

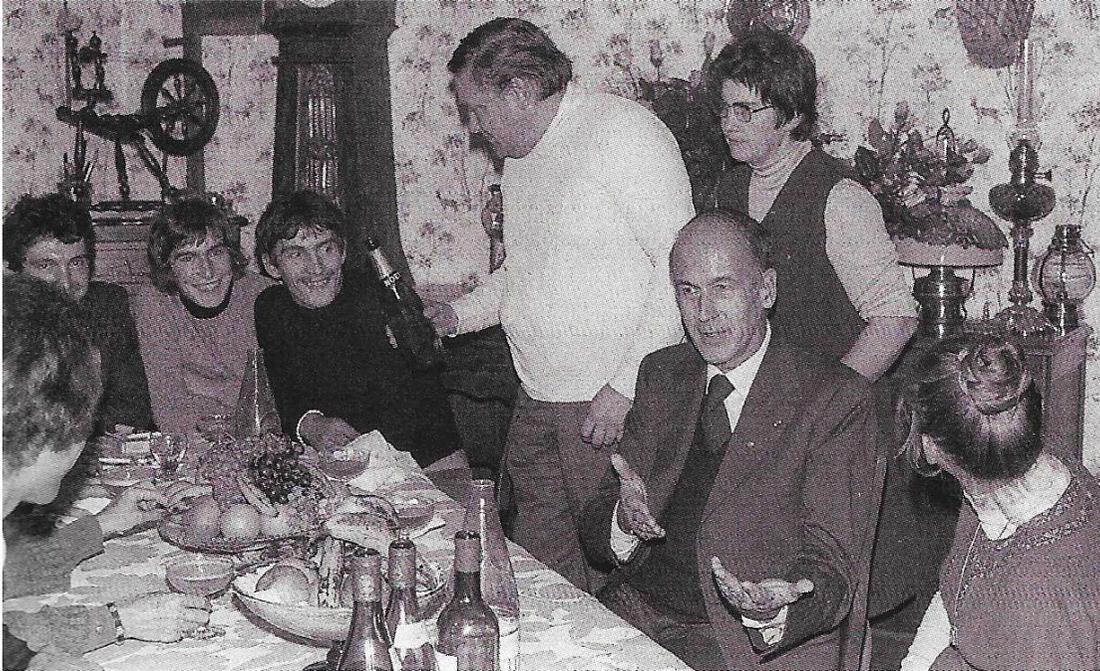
D - Les premiers successeurs

Georges Pompidou



Président de la République en 1969, il revint désormais à Georges Pompidou de conduire la politique étrangère. Reprenant les grands axes de la politique gaullienne, il s'efforça d'assurer l'indépendance de la France sur la scène internationale tout en tenant compte de l'évolution de la situation...À ces fins, après les tensions des années passées, il noua des contacts plus confiants avec les États-Unis. Tout en demeurant dans le cadre de la solidarité atlantique, il poursuivit les échanges politiques et économiques avec l'URSS. La relance de la construction européenne marqua également son mandat. La conférence de La Haye en décembre 1969 adopta ainsi son programme «achèvement, approfondissement, élargissement». La Grande-Bretagne put alors devenir membre de la Communauté avec l'Irlande et le Danemark.

Valéry Giscard D'Estaing



Le Président face aux Français

Valéry Giscard d'Estaing avec la famille Nehou à Grossœuvre [Eure], le 24 octobre 1975.

Pour marquer son action en faveur de la jeunesse, la première réforme de Giscard est donc l'abaissement de la majorité à 18 ans. Depuis 1792, la majorité était fixé à 21 ans, la réforme est donc historique...La deuxième réforme emblématique de la présidence de Giscard est la légalisation de l'avortement.

D - Les premiers successeurs

Trace : En 1969, Georges Pompidou, ancien premier ministre du général, devient président de la République. Il poursuit la politique gaullienne d'indépendance nationale mais se montre plus soucieux de relancer la construction européenne. Décédé durant son mandat, c'est Valéry Giscard D'Estaing, un non gaulliste, qui lui succède en 1974. L'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans et la légalisation de l'avortement figurent parmi les mesures emblématiques de son septennat.

III - 1981-2002 : Réformes, alternances et cohabitations

**A - 1981-1986 : Les réformes
mitterrandiennes et la 1ère
cohabitation**

1981 : l'alternance

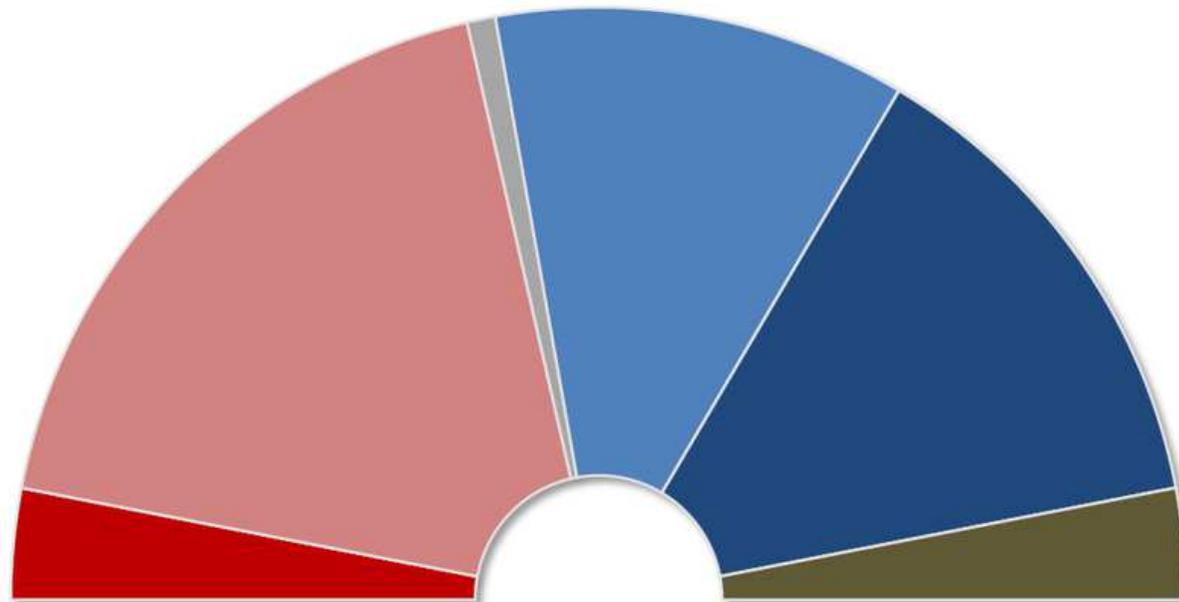


Le 21 mai 1981, le septennat du nouveau président s'ouvre par une cérémonie au Panthéon.

Les réformes de 1981-1982 :

1981	Augmentation du salaire minimum, des allocations familiales, de logement et pour les handicapés
	Abolition de la peine de mort
	Autorisation des radios privées
	Création de l'impôt sur les grandes fortunes
1982	Nationalisations dans l'industrie et les banques
	Réduction du temps de travail hebdomadaire à 39 heures
	Cinquième semaine de congés payés
	Retraite à 60 ans
	Lois réglementant le travail dans les entreprises

La 1ère cohabitation



Assemblée Nationale
VIII^e Législature - Élections du 16 mars 1986

- Communiste [35]
- Socialiste [212]
- Non-inscrits [9]
- Union pour la démocratie française [131]
- Rassemblement pour la République [155]
- Front national [35]

www.wikipedia.fr

Débat télévisé d'avant
second tour du 28 avril 1988



<http://www.lexpress.fr>
REUTERS/Jean-Christophe Kahn

1986-1988	Privatisations dans les secteurs industriels et bancaires
1986	Suppression de l'autorisation administrative de licenciement
1987	Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes

A - 1981-1986 : Les réformes miterrandiennes et la 1ère cohabitation

Trace : En mai 1981, pour la première fois sous la Ve république, un candidat de gauche, François Mitterrand, est élu président de la République : c'est l'alternance. Entre 1981 et 1982, il lance une grande série de réformes (Abolition de la peine de mort, création de l'impôt sur les grandes fortunes, 5^e semaine de congés payés, nationalisations d'entreprises, retraite à 60 ans...). Mais la crise économique lui fait prendre le tournant de la rigueur en 1983 et en 1986 les élections législatives donnent la majorité à une coalition de droite : c'est alors la cohabitation entre un président de gauche et un premier ministre de droite (J. Chirac) qui revient en partie sur les réformes miterrandiennes en privatisant certaines entreprises et en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes. La cohabitation, conflictuelle, qualifiée de « campagne électorale permanente », ne remet cependant pas en cause les institutions et le pouvoir du président : dès 1988, Mitterrand est réélu président en l'emportant sur son premier ministre Jacques Chirac.

B - 1995-2002 : Les années Chirac et la 3^e cohabitation

Chirac président

« Le Premier ministre Alain Juppé présente le 15 novembre une réforme renforçant le contrôle de l'Etat sur l'assurance maladie et augmentant les prélèvements sociaux, à laquelle il ajoute l'alignement des retraites du secteur public et des régimes spéciaux sur celles du privé. Débutent alors le 24 novembre trois semaines de manifestations et de grèves à la SNCF et à la RATP, qui paralysent le pays. Alain Juppé renonce finalement à la réforme des régimes spéciaux mais maintient le reste de son plan. D'où une solide impopularité, qui pèse lourd ensuite dans la décision de Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale en 1997 ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com>

Élection présidentielle française de 1995	
1988	2002
	
Jacques Chirac	Lionel Jospin
RPR	PS
Résultats du 2 nd tour	
15 763 027 voix	14 180 644 voix
52,64 %	47,36 %
Président sortant François Mitterrand	Président élu Jacques Chirac

<http://fr.wikipedia.org>



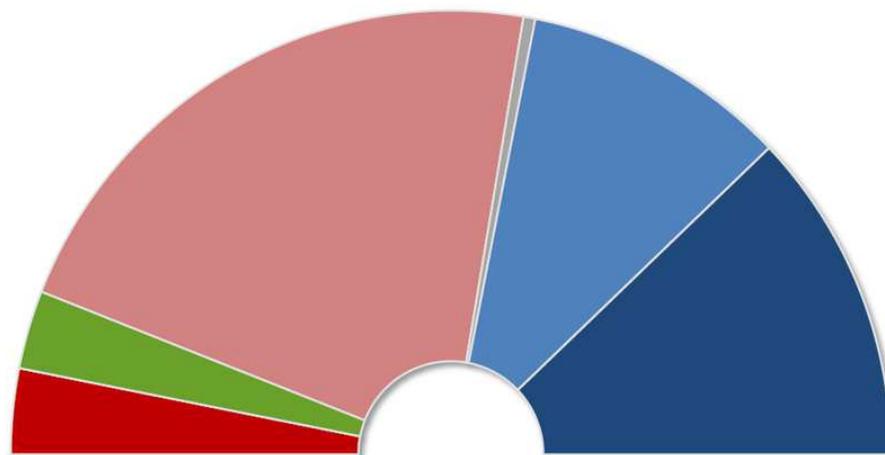
Manifestation contre la plan Juppé décembre 1995. <http://www.live2times.com>

La 3^e cohabitation

Vidéo [Chirac dissout l'assemblée nationale](#)



<http://www.tv5.org>



Assemblée Nationale
XI^e Législature - Élections des 25 mai et 1^{er} juin 1997

- Communiste [36]
- Radicaux, citoyens & verts [33]
- Socialiste [250]
- Non-inscrits [5]
- Union pour la démocratie française [113]
- Rassemblement pour la République [140]

« J'ai décidé d'appeler les Français à se prononcer par référendum sur la réduction de la durée du mandat présidentiel... En permettant à chacun de choisir, à intervalles plus rapprochés, celui ou celle qui doit présider aux destinées de la nation, la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel donnera à notre pays une meilleure respiration démocratique [...]. Il ne s'agit pas, vous le savez, de remettre en cause l'équilibre de nos institutions. ... Mais il s'agit de les adapter pour les rendre plus vivantes ». Allocution télévisée de Jacques Chirac, 6 juillet 2000 .

B - 1995-2002 : Les années Chirac et la 3^e cohabitation

Trace : Au second tour de l'élection présidentielle de 1995, Jacques Chirac est élu face à Lionel Jospin avec plus de 52% des suffrages. Avec son premier ministre Alain Juppé ils tentent une réforme des retraites et de la sécurité sociale qui provoque des grèves et manifestations très importantes à la fin de l'année 1995. En Avril 1997, il décide de dissoudre l'assemblée nationale et de provoquer de nouvelles élections législatives pour le moi de mai. Mais ces élections marquent la victoire de la gauche, une nouvelle cohabitation est nécessaire avec Lionel Jospin pour premier ministre à la tête d'un gouvernement de « gauche plurielle ». C'est la plus longue cohabitation de la V^e république (1997-2002). En juillet 2000, Chirac propose alors aux français par referendum de limiter la durée du mandat du président à 5 ans afin notamment de réduire les risques de cohabitation, ce à quoi ils répondent favorablement à plus de 73%. Jacques Chirac est réélu pour un second mandat en 2002 face à l'extrême droite au second tour.